

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PIERRE BOUTROUX

**Travaux statistiques relatifs aux mouvements de nos effectifs pendant la guerre**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 62 (1921), p. 180-189

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1921\\_\\_62\\_\\_180\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1921__62__180_0)

© Société de statistique de Paris, 1921, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## II

### TRAVAUX STATISTIQUES RELATIFS AUX MOUVEMENTS DE NOS EFFECTIFS PENDANT LA GUERRE

Ce ne sont pas des chiffres nouveaux (1) que je voudrais apporter dans la présente communication, mais bien quelques indications sur la manière dont les statistiques officielles relatives aux mouvements de nos effectifs ont été établies pendant la guerre et sur le degré de confiance qu'elles méritent. Je voudrais montrer également comment il sera possible — et même facile — d'améliorer et de compléter la documentation existante le jour où l'on désirera fournir aux historiens des données numériques précises sur l'histoire de la guerre. Enfin, je présenterai quelques conclusions relatives aux statistiques militaires en général.

\* \* \*

Chacun sait qu'aucune mesure n'avait été prise à l'avance pour permettre à nos états-majors de guerre de suivre par la statistique les mouvements de nos effectifs, c'est-à-dire de se rendre compte de l'usure progressive de nos armées, d'évaluer les ressources dont nous disposions pour combler les vides, d'apprécier le laps de temps pendant lequel nous avions chance de pouvoir poursuivre tel ou tel type de combats sans affaiblir nos divisions. Pourquoi n'avait-on nullement prévu que la statistique pût être utile aux hommes qui dirigeaient nos effectifs ? C'est parce que l'on supposait que la guerre serait courte. Dans une guerre courte, on n'aurait eu le temps, ni de mettre à profit, ni même de tenir, une comptabilité des effectifs.

Lorsque l'on vit que la lutte allait se prolonger, lorsque les grands chefs, le Gouvernement, les commissions parlementaires, commencèrent à assaillir les bureaux de questions sur nos effectifs, on se mit enfin au travail, mais on se trouva tout d'abord pris au dépourvu. Sans aucune entente entre eux, des bureaux différents se mirent à collectionner des renseignements fragmentaires ou douteux, à construire sur ces renseignements des hypothèses et à tirer de là des statistiques, qui naturellement se contredisaient les unes les autres. Ce n'est qu'au milieu de 1916 que l'État-major se décida à accueillir dans son sein une petite sous-section chargée de dresser la comptabilité des effectifs. Il n'était pas, en effet, dans la tradition de l'État-major — en l'espèce le 1<sup>er</sup> Bureau ou *Bureau de l'organisation de l'armée* — de manipuler lui-même des chiffres. Le rôle du 1<sup>er</sup> Bureau consistait, comme aimait à le dire son chef d'alors, à « donner des directives », à considérer les « grandes lignes ». Le 1<sup>er</sup> Bureau se servait à cet effet de chiffres recueillis par d'autres services. Mais il

---

(1) Un grand nombre de tableaux numériques relatifs aux mouvements des effectifs français de 1914 à 1918 ont été communiqués par l'État-major de l'armée à M. Louis Marin et publiés par ce dernier dans un rapport présenté à la Chambre des Députés en 1920. J'ai moi-même fait paraître une étude sur l'histoire de nos effectifs pendant la guerre dans la *Revue de Paris* du 15 août 1919.

ne mettait pas lui-même la main à la pâte. Ce n'est qu'après les discussions soulevées en 1916 dans les conseils du Gouvernement et dans les comités secrets du Parlement que l'État-major de l'Armée se décida à s'occuper directement de statistique.

Tout était à faire à ce moment. On ne savait pas à 300.000 près combien d'hommes nous avons mobilisés. A 100.000 près on ignorait combien nous avons de morts et de disparus. Et de même pour toutes les autres données fondamentales qui eussent dû figurer dans un bilan d'effectifs.

Pour commencer, on se proposa de déterminer le total de nos pertes à la date du 1<sup>er</sup> juillet 1916. Un recensement fut fait à cet effet, par bulletins nominatifs, d'après les conseils éclairés du service de la *Statistique générale de la France*, qui voulut bien se charger du dépouillement. Je reviendrai tout à l'heure sur ce recensement, qui fut le point de départ de tous les travaux statistiques de quelque valeur effectués ultérieurement au ministère de la Guerre. Il resta malheureusement imparfait par suite d'erreurs commises dans les dépôts de corps de troupe. En attendant que les résultats en fussent corrigés, on alla au plus pressé et l'on s'efforça d'obtenir ce que l'on n'avait pas eu jusque là : un compte périodique précis, faisant ressortir mois par mois les variations de nos effectifs de toutes catégories (combattants, non-combattants, hommes à l'instruction, hommes disponibles pour les renforts, hommes en cours de réentraînement, hospitalisés, convalescents, permissionnaires agricoles et autres, etc., etc.) et d'autre part les mouvements ou « mutations » de ces effectifs (nombre des hommes morts, disparus, réformés au cours du mois, évacués des armées pour blessure ou maladie ou pour être détachés dans les usines de guerre, nombre des hommes envoyés en renfort aux armées ou versés dans les bataillons d'instruction du front, etc., etc.). En d'autres termes, faisant abstraction de tout ce qui s'était passé avant juillet 1916, l'État-major entreprit de tenir à partir de cette date une comptabilité très serrée de nos effectifs, afin de savoir exactement où nous allions et de rendre possible une utilisation raisonnée de nos ressources en hommes.

Le problème ainsi posé put être à peu près résolu. Toutefois, ce ne fut pas sans peine, et il fallut, pour aboutir, recourir à des procédés que des statisticiens professionnels n'auraient peut-être pas jugés très orthodoxes. Comme, en dehors du ministère de la Guerre, on s'est, semble-t-il, mal rendu compte des immenses difficultés qu'il fallait vaincre pour obtenir les renseignements les plus élémentaires, je crois utile de donner par quelques exemples un aperçu de ces difficultés.

Supposons que nous voulions connaître le nombre des hommes blessés au cours d'un mois de guerre dans les armées françaises. Il semblerait qu'avec un peu de soin et de méthode, on pourra facilement obtenir ce renseignement. Il n'en est rien. La complexité des circonstances et des règlements fait que le problème est au contraire des plus délicats.

Qu'est-ce d'abord qu'un *blessé*? Après avoir commis de nombreuses erreurs, il a fallu se résigner à constater que les règlements du Service de Santé ne lui permettent pas de discerner, dans ses états numériques, les *blessés* et les *malades*. L'État-major prit donc le parti de ne plus jamais distinguer ces deux catégories dans aucune statistique. Mais il n'était pas pour cela sorti d'embarras,

Combien de temps faut-il qu'un homme soit absent de son unité pour être compté comme « blessé ou malade »? Le soir d'un engagement, chaque unité fait le compte de ses pertes; mais peut-être qu'un grand nombre d'hommes perdus rejoindront le lendemain leur corps ou un autre corps (ce dernier cas s'est souvent présenté pendant les grandes batailles). L'État-major obtiendrait donc des totaux ne répondant à aucune réalité s'il comptait tous ces hommes comme des blessés ou des disparus.

Il peut arriver aussi qu'un homme évacué dans la hâte d'une journée de bataille soit reconnu valide à son arrivée à l'hôpital et dirigé immédiatement sur son dépôt où il sera compté comme « disponible pour les renforts ». Pour l'État-major, un tel homme n'est pas un blessé puisqu'il est disponible.

Décidera-t-on de compter comme blessés ou malades tous les hommes qui entrent effectivement dans les ambulances et les hôpitaux et y restent au moins quelques jours? Mais il n'a jamais été possible de distinguer avec sûreté à l'entrée d'un établissement hospitalier les hommes qui viennent du front et ceux qui viennent d'un autre hôpital ou qui sont tombés malades ou se sont blessés à leur dépôt.

Comptera-t-on comme « blessés et malades » du front ceux qui sont évacués par les trains sanitaires? Le dénombrement serait alors assez facile, car, à l'inverse du Service de Santé, le service des trains a toujours su fournir des statistiques précises. Mais il est des blessés qui sont transportés par automobile. D'autres sont évacués par étapes et sont plusieurs fois passagers dans les trains sanitaires.

Se bornera-t-on à dénombrer les blessés et malades qui quittent les formations des armées en campagne pour être hospitalisés dans la zone de l'intérieur? Cette dernière manière de compter fournirait le chiffre que l'État-major a le plus besoin de connaître pour faire des pronostics au sujet des renforts. Elle correspond, de plus, à une « mutation » administrative précise, l'homme qui est évacué sur l'intérieur passant, suivant les règlements, de l'autorité du commandant en chef sous celle du ministre de la Guerre. Mais la ligne de démarcation entre les *armées* et l'*intérieur* n'était pas, pendant la dernière guerre, une ligne géographique. Une ville comme Nancy ou Troyes était à la fois « aux armées » et « dans l'intérieur ». D'où une confusion presque inextricable.

Si je donne ici ces trop longs détails, c'est pour montrer que l'État-major n'est pas tout à fait coupable s'il n'a pas réussi à dresser des statistiques impeccables. Des complications analogues se présentaient d'ailleurs dans presque toutes les manifestations de la vie des armées. Le dénombrement des *renforts*, par exemple, — c'est-à-dire des hommes qui passaient effectivement des dépôts dans les armées, — était au moins aussi difficile à faire que celui des évacués. Il était presque impossible d'éviter que certains hommes fussent comptés deux fois et d'autres pas du tout.

Et encore n'ai-je pas indiqué jusqu'ici la cause d'erreurs la plus grave à laquelle les comptables de nos effectifs avaient à faire face. Non seulement les mouvements enchevêtrés des troupes rendaient, à cause de leur complexité, tout dénombrement très délicat, mais les conditions mêmes dans lesquelles se faisaient ces déplacements se trouvaient à chaque instant modifiées par des changements de règlements (rendus nécessaires, soit par des circonstances

nouvelles, soit par les grands mouvements d'effectifs qu'occasionnaient, par exemple, l'application de la loi Mourier, la relève de l'armée d'Orient, etc., etc.). Vous aviez péniblement institué un système de dénombrement, vous pensiez avoir trouvé le moment, le point précis de leur pérégrination, auquel il vous était possible de compter rigoureusement vos renforts (par exemple), — et voilà qu'un nouveau règlement venait brusquement bouleverser les conditions dans lesquelles ces renforts étaient rassemblés, mis en route, versés dans les armées. Il fallait immédiatement transformer du tout au tout le système de dénombrement, et lancer dans tout l'organisme militaire de nouvelles instructions, de nouveaux modèles d'états.

C'est d'ailleurs pour cette raison que la statistique des effectifs ne pouvait être faite convenablement qu'au Bureau de l'organisation de l'armée, qui était au courant de tous les règlements et qui les édictait. Un service spécial de statistique, placé en dehors de l'État-major, eût pu être plus compétent, mais il se serait trouvé impuissant.

Les exemples que je viens de donner suffisent, je crois, à faire comprendre pourquoi l'on ne put obtenir des résultats, en matière de comptabilité des effectifs, qu'en recourant à des expédients et en prenant des voies détournées.

Puisqu'il n'était pas possible d'obtenir *directement* le nombre total des blessés ou malades de chaque mois, le chiffre des renforts et d'autres nombres fondamentaux, on s'efforça d'atteindre ces nombres *indirectement*, en recueillant d'autres données plus accessibles (par exemple : nombre des voyageurs des trains sanitaires, nombres des hommes versés dans certains dépôts de rassemblement ou de « passage », etc.), données d'où l'on pouvait tirer par le calcul — en les rapprochant les unes des autres — les nombres dont on avait besoin.

En deux mots, le problème en présence duquel se trouvait l'État-major était le suivant :

Considérons l'ensemble des mouvements des effectifs de toutes catégories pendant un mois, et supposons que, pour connaître complètement cet ensemble de mouvements, il faille déterminer  $n$  *inconnues*. Ces  $n$  inconnues ne sont pas indépendantes. Il y a entre elles certaines relations, soit  $p$  *relations*. Il s'ensuit que, pour obtenir le résultat cherché, il suffira de mesurer, de dénombrer *directement*,  $n-p$  éléments de la question.

Si l'on en connaît davantage, on en tirera, non seulement les données statistiques requises, mais par surcroît une vérification, une confirmation de ces données, — ce qu'on appelle vulgairement un recouplement.

Si, au contraire, l'on ne sait évaluer directement que moins de  $n-p$  éléments, le problème restera indéterminé. En d'autres termes, on pourra en ce cas *inventer* les valeurs de certaines des inconnues sans s'exposer à jamais rencontrer aucune contradiction dans les conséquences qu'on tirera des statistiques. Croyez bien que certains bureaux ont en effet souvent inventé des nombres. Mais, étant données les conditions du problème, il s'est trouvé que personne n'a jamais pu s'en apercevoir.

En fait, d'ailleurs, une fois notre service statistique complètement constitué à l'État-major de l'Armée, le problème à résoudre s'est posé devant nous en des termes un peu différents et un peu plus complexes. Nous avons obtenu de tous les services de l'armée des documents en surabondance, en sorte que

nous avons eu, par dénombrement direct, des éléments en quantité bien supérieure au nombre  $n-p$  ci-dessus défini. Mais nos données directes — souvent incompatibles — étaient de précision inégale sans que l'on pût savoir à l'avance quelles étaient celles qui méritaient le plus de confiance. Il a donc fallu, en confrontant les données recueillies pendant d'assez longs mois, déterminer peu à peu quel était le groupe de  $n-p$  nombres dont (après certaines corrections) l'exactitude était *le plus probable*. C'est de ce groupe qu'on partait alors pour déterminer toutes les inconnues et compléter les statistiques.

C'est ainsi qu'après de nombreuses retouches le 1<sup>er</sup> Bureau de l'État-major de l'armée est parvenu à établir nos comptes de mouvements d'effectifs. Je crois pouvoir dire que le travail a été fait consciencieusement et qu'il est peu probable qu'aucun historien de l'avenir — à moins qu'il ne dispose de sources d'information toutes nouvelles — découvre jamais aucune contradiction dans les statistiques officielles.

Je me rappelle que, quand je suis entré au 1<sup>er</sup> Bureau, un chef, qu'inquiétaient les questions dont les commissions parlementaires harcelaient souvent l'État-major, donnait ce conseil : « Surtout, que vos chiffres soient d'accord entre eux ! » Ce résultat a été atteint, ce qui ne veut pas dire que les chiffres soient tous rigoureusement exacts.

Je crois que les statistiques relatives aux mouvements d'effectifs survenus entre le 1<sup>er</sup> juillet 1916 et la fin de la guerre (ou du moins jusqu'à la grande bataille de mars 1918) ont, dans l'ensemble, un haut degré de probabilité.

Toutefois, nous ne saurions être tout à fait aussi affirmatifs au sujet de certaines autres données, notamment certaines données globales se rapportant à l'ensemble de la guerre.

Ainsi, quelque étrange que cela paraisse, nous ne sommes pas rigoureusement certains de connaître très exactement le nombre total des hommes mobilisés pendant la guerre. Malgré tous les efforts faits, il a été impossible d'obtenir sur ce point de renseignements absolument concordants venant des deux groupes d'organes qualifiés pour donner ces renseignements, — *bureaux de recrutement*, d'une part, — *dépôts de corps de troupe*, d'autre part.

Nous sommes renseignés d'une façon moins sûre encore sur les indigènes de l'Afrique du Nord et des colonies.

Malgré ces causes de doute, cependant, les chiffres relatifs au nombre des mobilisés que l'État-major a fait connaître sont relativement probables : l'ensemble des autres données connues les rend très vraisemblables.

En ce qui concerne le nombre total des morts et des disparus, nous n'avons pas non plus une certitude absolue. A ce propos, il ne faut pas perdre de vue que le terme « disparu » ne répond pas à une situation précise. Pendant la guerre, un grand nombre de prisonniers non connus comme tels étaient comptés comme disparus. Ils sont revenus depuis. D'autres « disparus » ont été retrouvés, — seront encore retrouvés. Le nombre total des « disparus » diminuera donc encore (quoique très peu désormais). Mais cette diminution n'indique pas qu'une faute ait été commise à l'époque où le dénombrement a été effectué.

Mais — indépendamment du fait qu'on retrouve des disparus — nous avons

des raisons de penser que nos statistiques de pertes n'offrent pas encore absolument toutes les garanties désirables.

J'ai parlé tout à l'heure d'un premier recensement de nos pertes fait à la date du 1<sup>er</sup> juillet 1916 d'après les directives de la *Statistique générale de la France*. Toutes les mesures avaient été prises, suivant les conseils de M. March, pour que le recensement fût bien fait. Mais il est demeuré incomplet parce que les dépôts chargés d'établir les fiches de recensement étaient eux-mêmes à cette époque très imparfaitement renseignés sur leurs pertes. Cette circonstance était ignorée avant le recensement. Après s'être rendu compte de la situation, l'État-major a pris des mesures très sévères pour que les dépôts remettent progressivement à jour leur documentation. A cet effet, chaque dépôt dut constituer, puis tenir à jour, un fichier méthodique, et fut invité, d'autre part, à échanger régulièrement ses renseignements (suivant des règles précises) avec les autres dépôts, les bureaux de recrutement, les hôpitaux, (tc., etc.

Pendant ce travail de mise au point ne fut à peu près achevé qu'en 1918. Auparavant, il fallut se contenter du chiffre de 1916 en lui faisant subir une correction. Cette correction a été très forte. A la suite d'une série de sondages et de comparaisons méthodiques entre les documents possédés par l'État-major lui-même (états de pertes des armées), par les dépôts, les bureaux de recrutement, le Service de Santé, le service de l'état civil du ministère de la Guerre, les mairies, etc., j'ai corrigé le chiffre brut donné par le recensement en l'augmentant d'environ 80.000 unités (Le chiffre ainsi corrigé reste d'ailleurs intérieur d'environ 100.000 au total de pertes qui avait été présumé avant le recensement). On voit combien l'opération était aventureuse. C'est cependant en prenant pour base le chiffre ainsi construit — et y ajoutant, au fur et à mesure, les pertes postérieures au 1<sup>er</sup> juillet 1916 — que fut établie la seule statistique globale des pertes françaises dont nous ayons disposé avant l'automne 1918.

Vers l'époque de l'armistice, seulement, la nouvelle documentation des dépôts, devenue relativement satisfaisante, put enfin fournir un chiffre de pertes assez plausible pour qu'il fût possible de l'accepter. D'ailleurs, le nouveau chiffre était si voisin de l'ancien que, lorsqu'on passa de l'un à l'autre, la substitution ne fut pas remarquée.

Aujourd'hui, c'est le chiffre de 1918 qui est le chiffre officiel de nos pertes.

\*  
\* \*

Tels sont les faits qu'il me paraît nécessaire d'avoir présents à l'esprit si l'on veut porter un jugement sur la valeur de nos statistiques de guerre. Comme je le disais en débutant, ces statistiques ne sauraient être regardées comme définitives. Lorsqu'on voudra écrire sérieusement l'histoire de la guerre, il faudra reviser certaines d'entre elles et en compléter quelques autres.

Comment ce travail pourra-t-il, devra-t-il être fait?

J'ai dit tout à l'heure que l'État-major s'était constamment appliqué depuis 1916 à centraliser dans les dépôts (d'où ils passaient dans les bureaux de recrutement) tous les renseignements relatifs aux mouvements, à l'histoire des effectifs mobilisés.

Cette documentation commençait à être bonne à la fin de 1918. Depuis l'armistice on a continué à l'améliorer bien que les mauvaises conditions dans lesquelles s'est opérée la démobilisation n'aient malheureusement pas permis de compter les hommes rentrés chez eux et de profiter de leur retour pour rectifier les renseignements antérieurement recueillis sur chacun d'eux.

D'ailleurs, la documentation des dépôts a déjà été exploitée au point de vue statistique. Mais, jusqu'ici, on s'est contenté de totaliser les résultats de dénombrements partiels effectués dans les différents dépôts. Ce n'est là encore qu'un travail provisoire. Lorsqu'on voudra obtenir des renseignements définitifs, il conviendra de procéder à un dénombrement d'ensemble, ainsi qu'on le fait pour le recensement de la population. Un tel dénombrement sera relativement facile à faire si la *Statistique générale de la France* en assume la direction. Les fiches de recensement sont prêtes. Il n'y a qu'à les rassembler, à les classer, à éliminer les derniers doubles emplois (un même homme pouvant encore avoir été compté dans deux dépôts malgré toutes les précautions prises) et à s'en servir.

On pourra ainsi déterminer non seulement le chiffre global de nos pertes (et des hommes mobilisés), mais (avec quelques lacunes) la statistique des pertes répartie par catégories d'âges ou d'armées, par périodes chronologiques, par régions de combat, etc., etc.

Il n'y a d'ailleurs pas urgence à accomplir ce travail. Mais il ne faut pas le perdre de vue, car les résultats qu'on en tirera seront certainement précieux pour les historiens. L'État-major, lui-même, ne pourra s'en désintéresser. N'est-il pas fort important pour lui de savoir, par exemple, ce que nous a coûté chacune des grandes batailles ou série de batailles de la guerre? Mais, depuis 1918, les questions relatives aux mouvements de nos effectifs pendant la guerre sont naturellement passées en de nouvelles mains. Ce n'est plus le 1<sup>er</sup> Bureau, mais la *Section historique* de l'État-major qui est chargée de s'en occuper. Souhaitons que cette section n'agisse pas comme le font un trop grand nombre de bureaux lorsqu'ils se trouvent saisis d'une nouvelle question. Souhaitons, veux-je dire, qu'elle consente à profiter de ce qui a déjà été fait avant son entrée en scène et qu'elle ne cherche pas à recommencer entièrement le travail de ses prédécesseurs, d'après une méthode nouvelle et sur de nouveaux frais.

Pour compléter l'exposé qui précède, je voudrais présenter très brièvement quelques réflexions d'un ordre général.

Les travaux statistiques effectués pendant la guerre par les autorités militaires ont eu, comme on vient de le voir, un caractère improvisé. Ils ont été faits, au début surtout, sans méthode suffisante. D'où perte de temps, travaux et dépenses inutiles, nombreux doubles emplois et nombreuses lacunes.

Peut-on espérer qu'à l'avenir on saura, avec moins de peine, obtenir de meilleurs résultats, et peut-on espérer, d'autre part, qu'après avoir obtenu de bonnes statistiques, on saura toujours en tirer tout le parti qu'elles comportent?

Ce n'est pas, je me hâte de le dire, en vue de la prochaine guerre que je pose cette question. Je pense en ce moment aux travaux du temps de paix, qui ont



eux aussi leur importance et leurs difficultés. Quand je suis arrivé au 1<sup>er</sup> Bureau de l'État-major en 1916, j'y ai encore trouvé le souvenir du coup de collier que le 1<sup>er</sup> Bureau avait dû donner au moment du vote de la loi de 1913 (service de trois ans) pour improviser des statistiques d'effectifs qu'il n'était pas préparé à fournir. Des cas analogues pourront se présenter de nouveau. D'ailleurs, les remarques que je formule s'appliquent d'une manière générale à toutes les statistiques — et elles sont nombreuses — que peut avoir à faire l'État-major. En particulier, celui-ci n'aura-t-il pas à effectuer en Allemagne, pendant une longue suite d'années, toute une série de dénombrements délicats? Il importe que la méthode de travail adoptée par l'État-major soit aussi rigoureuse que possible. Fort heureusement, ses chefs s'en sont rendu compte et ils ont pris — nous en sommes convaincus — toutes leurs dispositions en conséquence.

Pour l'exécution de certains travaux statistiques exceptionnels et d'un caractère général, peut-être l'État-major pourra-t-il s'en remettre à un service spécialisé, comme la *Statistique générale de la France* ou un bureau central de statistique.

Mais, le plus souvent, il sera obligé d'opérer lui-même, et, en raison de la complexité des organismes, des mouvements, et des prévisions militaires, il ne pourra éviter de se heurter à des difficultés analogues à celles que j'ai décrites plus haut. C'est pourquoi l'État-major sera, je le crains, toujours obligé d'employer, en statistique, des moyens détournés, des moyens de fortune. Et, d'ordinaire, il ne pourra faire que de la statistique approchée.

La statistique approchée est-elle cependant à mépriser? Non, certes, à la condition qu'on la donne exactement pour ce qu'elle est et qu'on ait soin de la compléter par des commentaires critiques.

A ce propos, il y a lieu de faire une remarque. Je sais que beaucoup de statisticiens ont l'habitude de laisser les chiffres parler eux-mêmes. A un commentaire, plus ou moins précis, ils préfèrent toujours un *tableau*. Si pourtant il est avéré qu'en règle générale le tableau est le meilleur des documents lorsqu'il est établi et lu par des hommes de métier, le tableau, par contre, ne risque-t-il pas d'être très dangereux dans un milieu où l'on n'est pas toujours très au fait des choses de la statistique?

Il n'est pas d'administration où le tableau statistique — sous le nom d'*état* --- soit plus en honneur que dans l'armée. Il n'en est pas où l'on ait fait du tableau un usage plus abusif.

Par la force des choses, comme je le disais tout à l'heure, les renseignements recueillis par les organes militaires se trouvent être de valeurs très inégales. Il y a généralement dans un document statistique un groupe de nombres qui est à peu près sûrement *exact*, un groupe de nombre *probables*, un groupe de nombres *douteux* ou *très douteux*. Si l'on veut qu'un document de ce genre puisse être utilisé dans des délibérations graves (celles d'un comité de guerre, par exemple), n'est-il pas essentiel de faire savoir aux autorités qui discutent quelle est la valeur respective, la probabilité relative, des chiffres qu'on leur présente? Or, c'est ce qu'il n'est pas d'usage de faire. On se contente d'ordinaire de fournir un simple et unique tableau, où l'on place exactement sur le même rang les données certaines et les données douteuses et parfois aussi des chiffres

construits de toutes pièces ou reposant (cela est arrivé) sur de graves erreurs de raisonnement.

C'est ainsi que, pendant la guerre, on voyait fréquemment voisiner sur un même tableau officiel des hypothèses complètement fantaisistes (relatives par exemple aux effectifs allemands) et des renseignements sérieux confirmés par plusieurs recoupements.

Les conséquences de cette manière de faire ont été ce qu'on peut penser. Au bout de quelques années ou de quelques mois de ce régime, la plupart des chefs de l'armée sont devenus radicalement sceptiques en matière de statistique. De combien d'aimables quolibets la statistique n'a-t-elle pas été l'objet dans nos états-majors? Et, en effet, ceux qui la pratiquaient ou croyaient la pratiquer n'ont que trop souvent induit le commandement en erreur (surtout au début de la guerre et en ce qui concerne les effectifs allemands).

Et pourtant tout n'était pas fragile dans les statistiques de guerre. Certaines données solides s'y trouvaient incluses, que nos chefs auraient pu mettre à profit. Mais il est arrivé que ces données elles-mêmes ont été négligées, tant le scepticisme était devenu général. Et, de fait, comment, dans la plupart des *tableaux* qu'on leur présentait, les chefs auraient-ils pu distinguer les données sérieuses de celles qui ne valaient rien?

C'est pourquoi il serait sage de poser en règle absolue que tout tableau, ou état, pouvant donner lieu à quelques doutes, devra être accompagné d'un commentaire critique.

Je termine par une dernière remarque, qui a un caractère banal, mais qu'il ne faut pas se lasser de répéter. L'une des causes principales du discrédit où sont tombées les statistiques militaires réside dans ce mal général dont sont atteintes toutes nos administrations : le défaut d'entente entre les divers services, entre les différents bureaux.

En temps de guerre, le général en chef a ses services d'information, le Gouvernement a les siens (il en a même plusieurs). Et chaque service dresse ses statistiques particulières, d'après une documentation forcément incomplète (car la totalité des renseignements ne peut pas se trouver partout), mais avec une belle audace. Aussi qu'avons-nous vu? Lorsque les dirigeants de la guerre s'assemblaient en conseil pour prendre de graves décisions, au lieu que la statistique leur fournit une base commune de discussion, il arrivait souvent que chacun vint au conseil avec sa statistique personnelle, non conforme à celles des autres.

La volonté qu'a eue notre Grand Quartier Général de toujours posséder sa documentation particulière — portant le cachet des armées en campagne — n'a pas toujours eu d'heureux effets. Pour ne citer qu'un exemple, chacun sait combien il était difficile de faire des évaluations de quelque valeur sur les effectifs ennemis (pertes, ressources probables, etc.); on ne pouvait espérer obtenir des chiffres sérieux qu'à la condition de rassembler et de confronter *tous* les renseignements existants; il fallait de toute évidence que toute la documentation disponible, qu'elle vint du front, de l'intérieur, des pays alliés ou des pays neutres, fût mise en commun en un point pour y être exploitée. Ce n'est pas ainsi, cependant, que l'on procéda. Le Grand Quartier, l'État-major du ministère de la Guerre, et les multiples services d'information sur

l'Allemagne qui existaient pendant la guerre, se piquèrent, au contraire, d'émulation et se mirent tous à faire des calculs d'après les données partielles qu'ils possédaient. D'où de graves erreurs, et une confusion générale qui ne contribua pas peu à entretenir le scepticisme des chefs à l'égard de toutes les statistiques.

Je n'insiste pas, car le mal que j'indique ici a été maintes fois dénoncé. Il semblerait pourtant qu'en matière de statistique tout le monde n'en reconnaisse pas encore les inconvénients. Certaines personnes, voyant les choses de haut, paraissent s'imaginer qu'il n'est nullement regrettable, mais au contraire avantageux, que l'étude statistique des mêmes faits soit faite concurremment par plusieurs services; en effet, disent-ils, ces services se contrôleront ainsi les uns les autres. C'est là une opinion que j'ai souvent entendu exprimer dans l'armée. Elle ne résiste pas à l'examen : car, évidemment, ce n'est pas parce qu'ils disposeront de trois ou quatre mauvaises statistiques qu'un chef et ses conseillers pourront, par des déductions ou en se fiant à leur flair, en tirer des conclusions justes.

L'opinion que je signale a peut-être encore des partisans malgré les leçons du temps de guerre. Il serait utile de la détruire définitivement. Et c'est pourquoi les conseils que la *Société de Statistique* a récemment fait entendre viennent à propos pour l'armée comme pour toutes les grandes administrations de l'État. On ne pourra obtenir une documentation statistique vraiment solide qu'à la condition de coordonner, et de centraliser le plus possible, tous les travaux qui s'y rapportent.

Pierre BOUTROUX.

---